

CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	11
VOTANTS :	15
POUVOIRS :	4

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26/11/2024**

Date de convocation : 21/11/2024
Date d'affichage : 21/11/2024

L'an deux mille vingt-et-quatre, le vingt-six novembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent,
SORRENTINO Claudia, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN Didier, DUBOCQUET Sylviane, BODO
Bénédicte,

Absents représentés/excusés :
SCHLEGEL Régis, procuration à FOUILHAC GARY Bernard
MEYER Laure, procuration à LE BORGNE Gilles
NACHI Lahcène, procuration à MULLER Laurent
SCHMITT Jean-François, procuration à JEDAR Bernard

Absents non excusés :

Secrétaire de séance (art L 2121-15 CGCT) : Didier STERN

ORDRE DU JOUR

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 12/11/2024

Finances publiques

3. Demande de subvention – travaux d'investissement

Divers et communication

4. Décisions prises par délégation
5. Divers et communication

M. le Maire démarre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse les personnes ci-dessous qui ont donné les procurations suivantes :

Le quorum, avec 11 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Les procurations suivantes ont été établies :

- SCHLEGEL Régis, procuration à FOUILHAC GARY Bernard
- MEYER Laure procuration à LE BORGNE Gille
- SCHMITT Jean-François, procuration à JEDAR Bernard
- NACHI Lahcène, procuration à MULLER Laurent

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales relatif à la nomination d'un secrétaire de séance, Le conseil municipal désigne Didier STERN, secrétaire de séance.

2. DCM2024057 - Approbation du compte rendu de la séance 12/11/2024 (5.2)

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 novembre 2024

Après en avoir pris connaissance, et sans remarque particulière,

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**

✚ adopte le procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2024

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Finances publiques

3. DCM2024058 - Demandes de subvention – Réalisation d'une Maison des assistantes maternelles (MAM)

Sur le rapport du maire,

Présentant le projet de réalisation d'une maison des assistantes maternelles consistant en la réalisation d'un bâtiment de 170 m2 comportant les unités suivantes :

- Espaces de vie avec unité de vie, dortoirs
- Espaces cuisine, vestiaires, lingerie, bureau
- Sanitaires
- Espace de rangement, local poussette, tricycle et autres

La structure sera gérée par une association de trois assistantes maternelles et pourra accueillir jusqu'à 12 enfants.

Le coût total de l'investissement se porte à 558 877.33 € HT.

Indiquant que ce projet peut faire l'objet de plusieurs financements :

- De l'Etat via le financement DETR/DSIL/Fonds Vert
- De la CAF pour l'aide au développement des Maisons d'Assistants Maternelles
- De la Région Grand Est au titre du soutien au cadre de vie et services de proximité

Le conseil municipal,

Après délibération, **à l'unanimité**

✚ Approuve l'opération « construction d'une MAM » pour un montant de 558 877.33 € HT.

✚ Fixe le plan de financement suivant :

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DETR/DSIL/ Fonds Vert	CAF	REGION GRAND EST	COMMUNE
CONSTRUCTION D'UNE MAM	558 877.33 €	223 550.93 €	85 000.00 €	120 000.00 €	130 326.40 €
FINANCEMENT	558 877.33 €	40 %	15.2 %	21.5 %	23.3 %

- ✚ Autorise le Maire à solliciter une subvention de 40 % au titre du financement DETR/DSIL/Fonds Vert auprès des services compétents,
- ✚ Autorise M. Le Maire a sollicité une subvention de 15.2 % auprès des services de la CAF de Moselle,
- ✚ Autorise M. Le Maire a sollicité une subvention de 21.5 % auprès de la Région Grand Est, au titre du soutien au cadre de vie et services de proximité,
- ✚ Autorise M. le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier.

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

4. DCM2024059 - Demande de subvention – sécurisation du parvis Eglise de Dieding

Sur le rapport du maire,

Présentant le projet de sécurisation du parvis de l'église de l'annexe de Dieding pour un cout total de 96 148 € HT comportant :

- ✚ Une maitrise d'œuvre : 4 000 €
- ✚ Des travaux de terrassement : 83 148 €
- ✚ Une signalisation : 9 000 €

Rappelant que les subventions suivantes sont déjà assurées :

- Subvention AMISSUR -Département de la Moselle : 15 000 €

Indiquant qu'afin d'alléger la charge de la commune, ce projet entre dans le champ d'application du financement DETR/DSIL/Fonds Vert et du fonds de concours CASC,

Le conseil municipal,

Après délibération, **à l'unanimité**

- ✚ Approuve l'opération « Sécurisation du parvis de l'église de Dieding » pour un montant de 96 148 € HT.
- ✚ Fixe le plan de financement suivant :

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DETR/DSIL/ Fonds Vert	CASC	DEPARTEMENT AMISSUR	COMMUNE
Maitrise d'œuvre	4 000.00				
Terrassement	83 148.00	19 229.60	20 000.00	15 000.00	41 918.40
Signalisation	9 000.00				
FINANCEMENT	96 148 €	20 %	20.8 %	15.6 %	43.6 %

- ✚ Autorise le Maire à solliciter une subvention de 20 % au titre du financement DETR/DSIL/Fonds Vert auprès des services compétents,
- ✚ Autorise M. Le Maire a sollicité une subvention au titre du fonds de concours CASC
- ✚ Autorise M. le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier.

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

5. DCM2024060 - Demande de subvention – Mise en conformité salle des associations

Sur le rapport du maire,

Présentant le projet de mise en conformité de la salle des associations (ancienne bibliothèque) pour un cout total de 73 586.41 € HT comportant différents types de travaux :

- Rafranchissement intérieur (mur, sol, fenêtre)
- Réduction de la facture énergétique (chauffage et éclairage)
- Mise en conformité ADAP
- Contrôle d'accès par badge

Indiquant que ce projet peut faire l'objet de plusieurs financements :

- De l'Etat via le financement DETR/DSIL/Fonds Vert
- Du fonds de concours CASC

Le conseil municipal,

Après délibération, **à l'unanimité,**

- ✚ Approuve l'opération « mise en conformité de la salle des associations » pour un montant de 73 586.41 € HT.
- ✚ Fixe le plan de financement suivant :

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DETR/DSIL Fonds Vert	CASC	COMMUNE
Accessibilité et conformité	43 451.88 €			
Contrôle d'accès	2 808.00€			
Réduction énergétique	12 000.00 €	29 434.56 €	18 396.60 €	29 434.56 €
Rafraichissement salle	15 326.53 €			
FINANCEMENT	73 586.41 €	40 %	25 %	40 %

- ✚ Autorise le Maire à solliciter une subvention de 40 % au titre du financement DETR/DSIL/Fonds Vert auprès des services compétents,
- ✚ Autorise M. Le Maire a sollicité une subvention au titre du fonds de concours CASC.
- ✚ Autorise M. le Maire à effectuer toutes démarches inhérentes à ce dossier.

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Divers et communication

6. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Finances – fongibilité des crédits – M57

N° DECISION	Objet	Imputation En dépenses d'investissement	Montant Virement	Nomenclature re ACTES
DEC2024047	Décision budgétaire modificative portant virement des crédits de chapitre à chapitre pour la dépense relative à l'ajustement des provisions	Chap 68 – dotations aux provisions semi-budgétaires – article 681 – dotations aux amortissements et provisions Chap 011 – charges à caractère général Article 635 – autres impôts, taxes	+874.00 € - 874.00 €	7.1

➤ Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	Nomenclature ACTES
DEC2024057	Marchés publics – travaux rue des blés – réalisation tranchée drainante	WITTMAYER SILTZHEIM	4 475.60 €	1.1

➤ Indemnités de sinistres

N° DECISION	Objet	Montant	Nomenclature ACTES
DEC2024058	Indemnité de sinistre DOB CIADE – muret rue église rue des abeilles	1 176.00 €	7.10

7. Divers et communication

a) Sondage « ramassage déchets recyclables »

Le Maire présente à l'assemblée le résultat du sondage qu'il a initié concernant le traitement des déchets recyclables et notamment la mise en place d'un service de ramassage à domicile des poches qui sont destinées à être déposées dans les bornes de tri. Le sondage a connu une bonne participation des habitants. 62 % seraient favorable à un ramassage à domicile, sans pour autant y contribuer financièrement.

Il souhaite effectuer une expérimentation au mois de décembre afin de connaître les coûts de fonctionnement et faire remonter l'information à la CASC qui est compétente en matière de traitement des ordures ménagères. Il s'agit d'avoir un moyen de pression pour revoir le mode actuel de collecte.

Les conseillers présents émettent certaines réserves, notamment :

- sur la fréquence des ramassages et la capacité des bornes en place à absorber ce dépôt ;
- sur la mise en œuvre (mise à disposition de sachets ou bacs ?)
- sur la durée d'intervention avec une charge de travail supplémentaire pour les ouvriers,
- sur l'intérêt que la CASC et les communes membres porteront sur le retour après expérimentation.

Les modalités ne sont pas définies mais le Maire se propose de consulter les ouvriers communaux sur les possibilités de mise en œuvre.

b) Location Restaurant

Le Maire informe les élus que le contrat de bail pour la location du restaurant, et du logement, a été signé ce jour avec le couple retenu en commission. Il proposera au prochain conseil de ne pas appeler les loyers de décembre 2024 et janvier 2025, l'exploitation réelle ne débutant pas avant février 2025. Seul le loyer du logement sera demandé, le couple emménageant courant décembre.

c) Dates à retenir

Prochain conseil municipal : le 17 décembre 2024 à 20 h

La séance est close à 21 h 45.

Le secrétaire de séance
Signé : Didier STERN



Le Maire,
Bernard FOUILHAC GARY




**La présente séance comporte les délibérations n° 2024057 à 2024060
Et décisions par délégation n° DEC2024057 à DEC2024058**

N° DCM/ DECISION/ ARRETE	OBJET	NOMENCLATURE ACTES
DCM2024057	Approbation compte rendu CM 12/11/2024	5.2
DCM2024058	Demandes de subvention – Réalisation d'une maison des assistantes maternelles	7.5
DCM2024059	Demandes de subvention – DETR – sécurisation du parvis Eglise de Dieding	7.5
DCM2024060	Demandes de subvention – Mise en conformité salle des associations	7.5
DEC2024047	Budget principal - fongibilité crédits abondement compte 681 provisions	7.1
DEC2024057	Marchés publics – travaux rue des blés – réalisation tranchée drainante – WITTMAYER	1.1
DEC2024058	Indemnité de sinistre DOB CIADE – muret rue église rue des abeilles	7.10